



La Gartempe à Lathus (86), le 9 décembre 2021. Photo : ARB NA

PLUVIOMÉTRIE	/ p.3
Des cumuls de pluies excédentaires	
EAUX SOUTERRAINES	/ p.4
41% des piézomètres avec un niveau proche à supérieur à leur moyenne	
COURS D'EAU	/ p.5
Une grande majorité des stations de mesure avec un débit inférieur à leur moyenne	
ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES	/ p.8
7% d'assecs encore observés en 79	
MESURES DE RESTRICTION	/ p.9

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin / Décembre 2021

Bulletin n°196
-
Décembre 2021

ÉDIT'EAU

En décembre, à la différence des trois mois précédents, les précipitations ont été excédentaires sur l'ensemble du Poitou-Charentes. Au 1^{er} janvier, l'humidité des sols est proche de la normale.

La situation des nappes souterraines s'est dégradée par rapport à fin novembre. En effet, 64% des piézomètres indiquent un niveau proche ou supérieur à la moyenne. Décembre 2021 se place au 7^e rang des situations les moins favorables de ces 21 dernières années à la même période.

Avec le manque de pluies significatives pour la saison une bonne partie du mois, la quasi-totalité des stations de mesure des débits des cours d'eau suivies, présentent des débits mensuels inférieurs aux valeurs moyennes mensuelles. Néanmoins, des épisodes de crues ont été observés fin décembre en lien avec les fortes pluies reçues.

Les taux de remplissage des 2 grands barrages-réservoirs de la Charente restent très supérieurs à la moyenne calculée sur l'historique de chaque barrage, et sont inférieurs en ce qui concerne ceux des Deux-Sèvres.

A fin décembre, des restrictions d'usages de l'eau demeurent, elles concernent notamment le remplissage des plans d'eau et la manœuvre des vannes.

Sommaire

EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)	/ p.2
PLUVIOMÉTRIE	/ p.3
NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES	/ p.4
DÉBITS DES COURS D'EAU	/ p.5
TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS	/ p.7
ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES	/ p.8
LES MESURES DE RESTRICTION	/ p.9

Ce bulletin vous est présenté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB NA), au sein de laquelle l'ORE Poitou-Charentes a fusionné au 1^{er} janvier 2018. Ce bulletin, afin d'assurer la continuité du service existant sur les territoires, est un zoom sur le secteur des bassins du nord de la région : Charente, Clain, Vienne aval, Sèvre Niortaise, Thouet, Seudre... En fin de ce bulletin, des liens vers les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine couverts par les bulletins d'autres structures vous sont proposés.

Ce présent bilan a été réalisé à partir des données et informations fournies par Météo France, la Banque Hydrologique, les Sociétés Publique Locale (SPL) des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, le Conseil Départemental de la Vendée, de la Charente, la DDTM de Charente-Maritime – la DDT de la Vienne – service de prévision des crues Vienne Charente Atlantique, la DREAL Pays de la Loire, la DREAL Nouvelle-Aquitaine, l'EPTB Charente, l'Observatoire de l'Environnement de Vendée, EDF, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'Agence Régionale de la Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS), les préfectures (16, 17, 79, 85, 86), les Fédérations départementales pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (16, 17, 79, 86), le SYMBA, le SIAH du Né et l'OFB Nouvelle-Aquitaine.

Agence Régionale
de la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine



Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine



Avec le concours financier de
l'Union Européenne
(fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

DECEMBRE 2021 - EN SYNTHÈSE (PAR BASSIN)

Est présentée ici une situation hydrologique synthétique du mois par grand bassin versant (situé sur le territoire de l'ex Poitou-Charentes).



THOUET ET SÈVRE NANTAISE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires de 0% à 10% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 3 proches et 3 inférieurs. Evolution : 7 en baisse et 0 en hausse.
3/7

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en très fort déficit par rapport à leur moyenne (entre -80% et -100%), 5 en fort déficit (-50 à -80%), et 2 en léger déficit.
5/11

SÈVRE NIORTAISE & MARAIS POITEVIN

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires de 10% à 25% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à sa moyenne, 2 proches et 14 inférieurs. Evolution : 14 en baisse, et 3 en hausse.
14/18

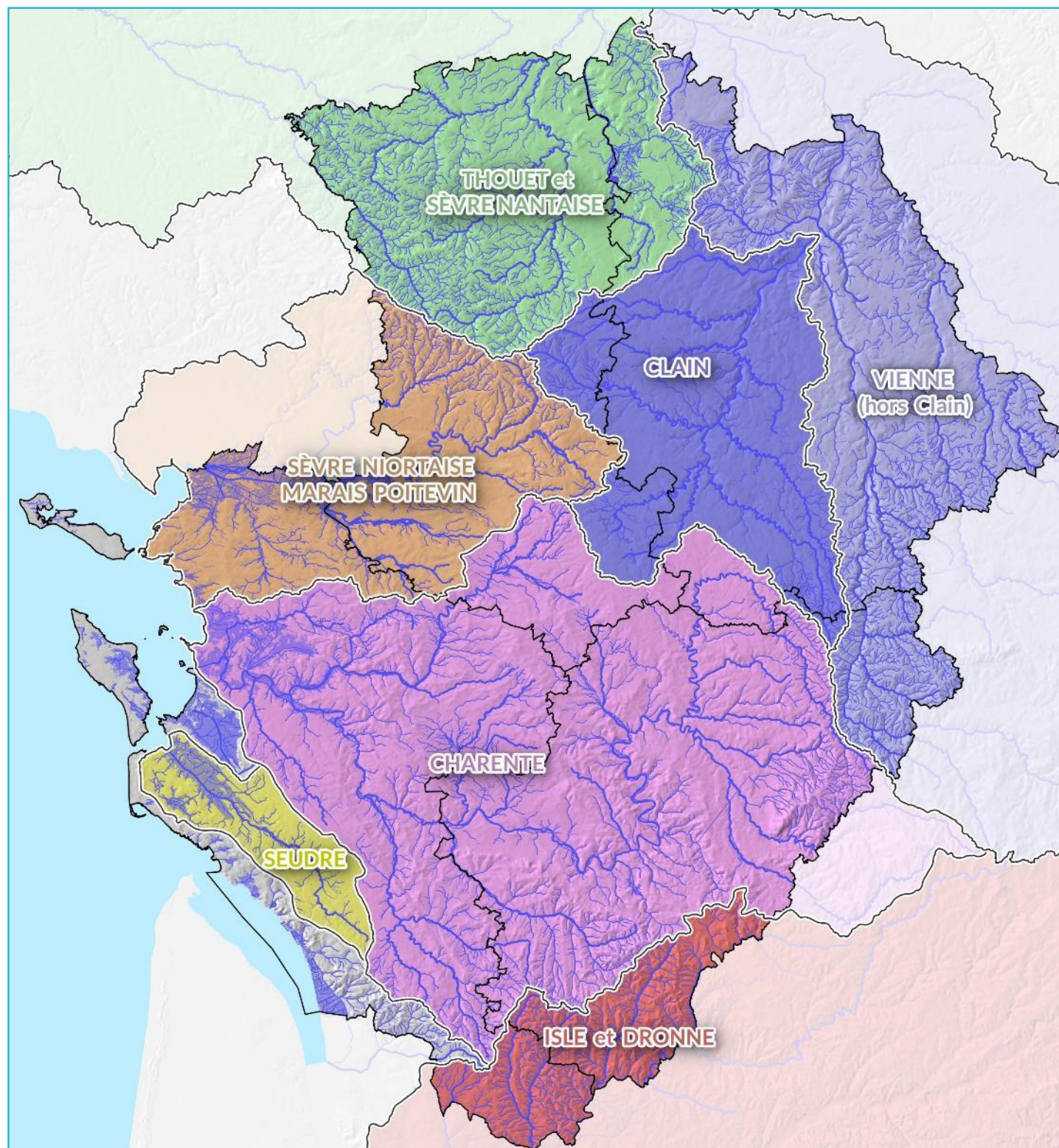
 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 4 stations en déficit marqué par rapport à leur moyenne (entre -50% et -80%), 1 en léger déficit (-10% à -50%).
4/5

SEUDRE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires de 25% à 50% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à la moyenne, 1 proche. Evolution : 0 en baisse, 2 en hausse.
1/2

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations en léger déficit par rapport à leur moyenne (entre -10 et -50%)
1/2



Vienne (hors Clain)

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires de 10% à 25% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 0 piézomètre supérieur, 1 très inférieur à la moyenne, 4 proches. Evolution : 3 en hausse, 2 en baisse ; 1 indéterminé
4/5

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 1 station supérieure à la moyenne, 4 conformes, 3 inférieures, 1 très inférieures (déficit entre -50 et -80%)
4/11

CLAIN

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires de 10% à 50% par rapport aux normales.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 4 piézomètres supérieurs à leur moyenne, 5 proches, 17 inférieurs, et 1 indéterminé (pas de données). Evolution : 9 en hausse, 17 en baisse, 1 indéterminé.
17/27

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 7 stations en fort déficit par rapport à leur moyenne (-50 à -80%), 1 en déficit très marqué (-80% à -100%).
7/9

CHARENTE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires de 10% à 50% par rapport aux normales.

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 6 supérieurs à leur moyenne, 34 inférieurs, et 9 proches de la moyenne, 2 indéterminés. Evolution : 15 en hausse, 34 en baisse, 2 indéterminés.
34/50

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 8 stations inférieures de -10 à -50%, 3 inférieures de -50 à -80%, et 2 conformes, et 1 supérieure
8/15

ISLE ET DRONNE

 **PLUVIOMÉTRIE** : des précipitations excédentaires de 25% à 50% par rapport aux normales

 **NIVEAUX DES NAPPES** : 1 piézomètre supérieur à la moyenne, 1 proche, 1 inférieur. Evolution : 1 en hausse, 2 en baisse.
1/3

 **DÉBITS DES COURS D'EAU** : 2 stations légèrement supérieures, 1 conforme, et 1 en déficit
2/4

Légende – Pictogrammes

 Précipitations
X : nombre de stations de la couleur indiquée
Y : nombre de stations total du bassin

 Niveaux des nappes
X/Y

 Débits des cours d'eau
X/Y

Légende – couleurs des pictogrammes

 Très supérieur à la moyenne / excédent important
 Légèrement supérieur à la moyenne / léger excédent
 Conforme à la moyenne
 Légèrement inférieur à la moyenne / léger déficit
 Très inférieur à la moyenne / déficit marqué
 Fortement inférieur à la moyenne / déficit très important

PLUVIOMÉTRIE

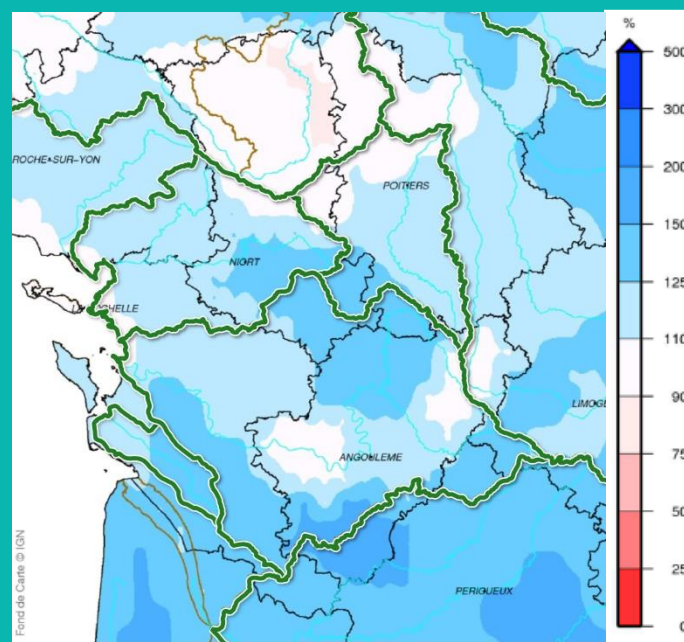
Sources : Météo France ; bulletin fourni par la DREAL Nouvelle-Aquitaine
Bulletin mensuel de décembre 2021 édité le 04 janvier 2022.

Pluviométrie du mois de décembre 2021

Fréquentes les 10 premiers jours, les pluies cessent ensuite jusqu'au 22. Puis le temps redevient pluvieux du 23 au 29 décembre.

Les cumuls mensuels compris entre 50 et 100 mm sur le nord du littoral, localement dans l'ouest de la Charente et du nord du Poitou au sud-est de la Vienne, varient ailleurs entre 100 et 150 mm, localement 180 mm (sud Charente).

Ces quantités d'eau sont le plus souvent 10 à 30 % supérieures à la normale (jusqu'à 70 % d'excédent dans le sud de la Charente), hormis dans le Poitou et localement en Charente où il est tombé des quantités proches de la norme, voire 10 à 20 % déficitaires dans le nord-est des Deux-Sèvres.



Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations de décembre 2021

Cumuls aux quatre principales stations

Les cumuls pluviométriques du mois de décembre 2021 sont supérieurs aux moyennes mensuelles interannuelles de +4.5% à la station de Poitiers, de +18% à la station de Niort, de +12% à celle de Cognac, et de +8% à celle de La Rochelle.

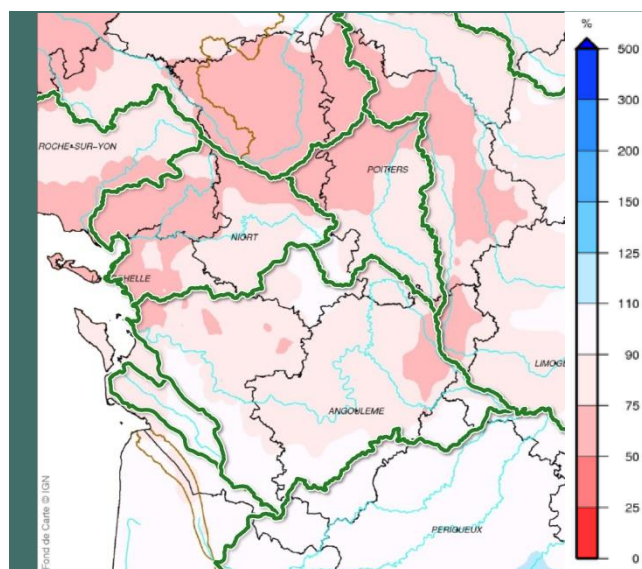
COGNAC		LA ROCHELLE		NIORT		POITIERS - BIARD	
NOVEMBRE	DECEMBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
39.0	94.6	30.5	94.4	47.3	113.2	20.2	71.9
(86.3)	(84.3)	(93.6)	(87.2)	(93.2)	(96.2)	(72.8)	(68.8)

Les cumuls moyens mensuels interannuels (sur la période 1981-2010) sont écrits entre parenthèses (en mm).

Pluviométrie cumulée de novembre à décembre 2021

Les excès pluviométriques de décembre n'arrivent à compenser les déficits importants enregistrés en novembre 2021 que dans le sud des Charentes et le sud-est des Deux-Sèvres.

Ailleurs, les déficits varient de 10 à 30 %.



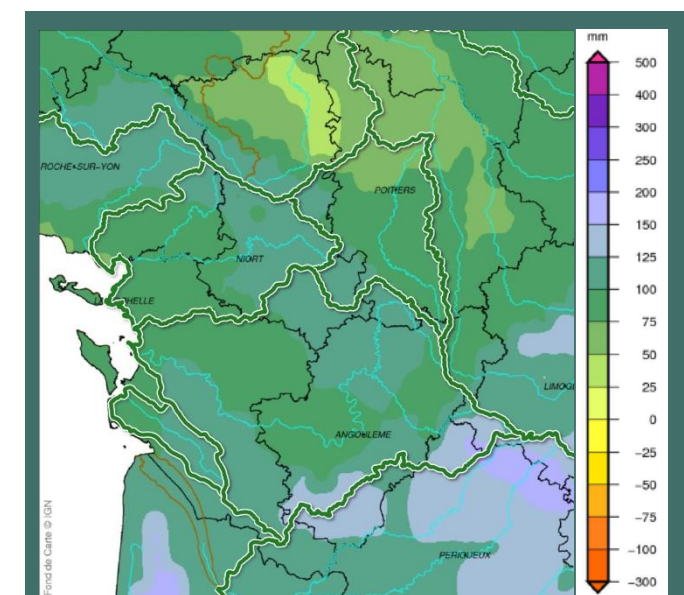
Carte des rapports aux normales 1981/2010 des précipitations (novembre à décembre 2021)

Pluies efficaces

Les pluies efficaces sont égales à la différence entre les précipitations totales et l'évapotranspiration réelle. Elles représentent la quantité d'eau fournie par les précipitations qui reste disponible, à la surface du sol. Cette eau est répartie, au niveau du sol, en deux fractions : l'écoulement superficiel et l'infiltration contribuant à la recharge des nappes.

Les cumuls de pluies efficaces proches de 50 mm dans le nord-est des Deux-Sèvres sont plus généralement compris entre 80 et 120 mm, allant jusqu'à 130 mm dans le sud de la Charente.

Les cumuls des pluies efficaces sont compris entre 60 et 160 mm sur la région.

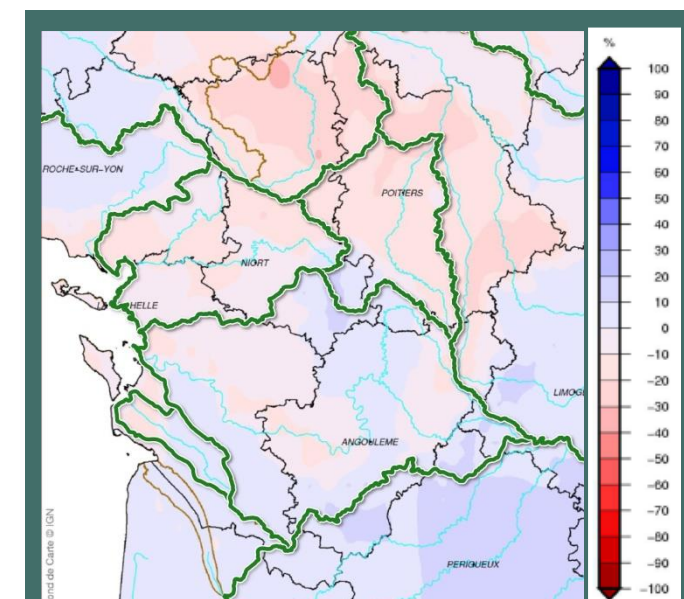


Cumul des pluies efficaces de décembre 2021

Humidité dans les sols superficiels

Très secs en début de mois, les sols se sont humidifiés essentiellement les derniers jours de décembre.

Au 1er janvier 2022, l'humidité des sols est proche de la normale sur les 2/3 sud du bassin PC à + ou - 10 % près. En revanche, sur la majorité de la Vienne et des Deux-Sèvres, les sols sont encore 10 à 30 % plus secs que d'habitude à cette date.



Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1er janvier 2022



Pour en savoir plus ...

<http://france.meteofrance.com>

Consultez le suivi hydrologique mensuel national de Météo France :
Rubrique Climat > Bilans Climatiques

NIVEAUX DES NAPPES SOUTERRAINES

Sources : Réseau Piézométrique Poitou-Charentes, traitements ARB NA

Bulletin : http://www.piezo-poitou-charentes.org/bulletins/SyntheseRegion_20211231.pdf

Dans l'analyse qui suit, la moyenne mensuelle interannuelle est calculée par rapport aux chroniques historiques, et une enveloppe correspondant à 5 % du battement de la nappe lui est appliquée. Rappelons que la moyenne interannuelle est calculée d'après un historique de mesures qui est propre à chaque piézomètre et fonction de l'année de sa mise en service (le plus souvent postérieure à la mise en place de l'irrigation).

La recharge automnale-hivernale 2020/2021 des nappes d'eaux souterraines a été plutôt satisfaisante grâce notamment aux précipitations importantes reçues en décembre, janvier et début février. Les mois de mars et avril, par contre, ont été secs engendrant une baisse des niveaux.

Puis, durant la période de vidange des nappes, les pluies ont été en particulier : excédentaires en mai et juin, et déficitaires en août et septembre. Les niveaux de nappes se sont ainsi améliorés jusque fin juillet et sont restés stables en août. Depuis fin août, les situations de fin de mois se dégradent par rapport au mois précédent.

Ainsi, au **31 décembre 2021**, la situation s'est dégradée par rapport à celle observée fin novembre, avec **71 piézomètres** qui présentent un niveau inférieur à la moyenne interannuelle, soit **64%** du parc tous types de nappes confondus (59% fin novembre). **36% des piézomètres** indique des niveaux proches ou supérieurs à la moyenne (41% fin novembre).

Fin décembre, encore **78 piézomètres** présentent une baisse par rapport au mois précédent, et **34** indiquent une hausse (à titre de comparaison, ces chiffres s'élevaient respectivement à 84 en baisse et 27 en hausse, fin novembre 2021 par rapport à fin octobre).

Au **31 décembre**, la situation de 2021 recule, et se situe au **7^{ème}** rang des situations les moins favorables de ces 21 dernières années.

Synthèse par type de nappe

Pour les nappes libres :

30% des piézomètres sont proches ou supérieurs à la moyenne de plus de 5% (33% fin novembre), dont 24% proche de la moyenne ; **56 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne (70%).

Pour les nappes captives :

53% des niveaux piézométriques sont proches à supérieurs à la moyenne de plus de 5% (59% fin novembre), dont 25% proche de la moyenne ; **15 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne (47%).

Synthèse par département

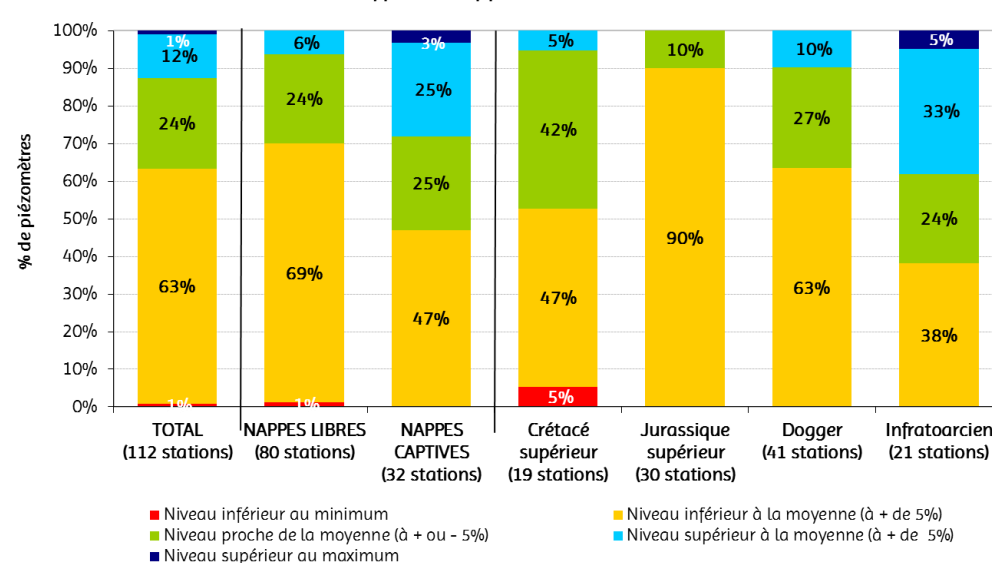
En Charente : la situation s'est dégradée fin décembre par rapport à fin novembre, avec **44%** de piézomètres proches ou supérieurs à la moyenne (46% ≥ moyenne, fin novembre) ; **14 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne fin octobre (56%).

En Charente-Maritime : la situation observée fin décembre s'est dégradée par rapport à celle observée fin novembre: en effet, **27%** des piézomètres se situent proches ou au-dessus de la moyenne (38% fin novembre). **19 piézomètres** sont en dessous de la moyenne (73%).

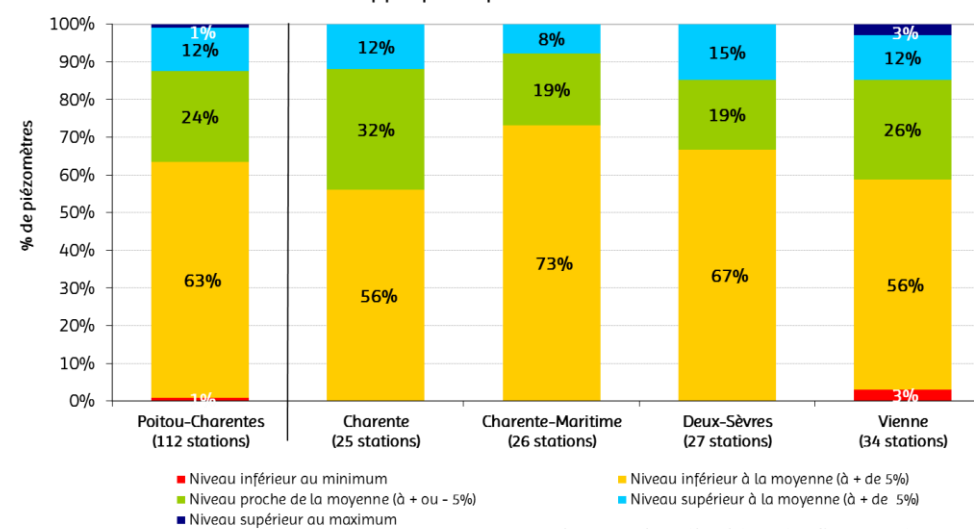
En Deux-Sèvres : la situation fin décembre s'est dégradée par rapport à celle observée fin novembre: **33%** des piézomètres sont proches à supérieurs à la moyenne (36% ≥ moyenne fin novembre) ; **18 piézomètres** sont en dessous de la moyenne (67%).

En Vienne : la situation s'est dégradée fin décembre par rapport à fin novembre, puisque **41%** des piézomètres présentent un niveau proche à supérieur à la moyenne, contre 42% fin novembre; **19 piézomètres** sont inférieurs à la moyenne (59%).

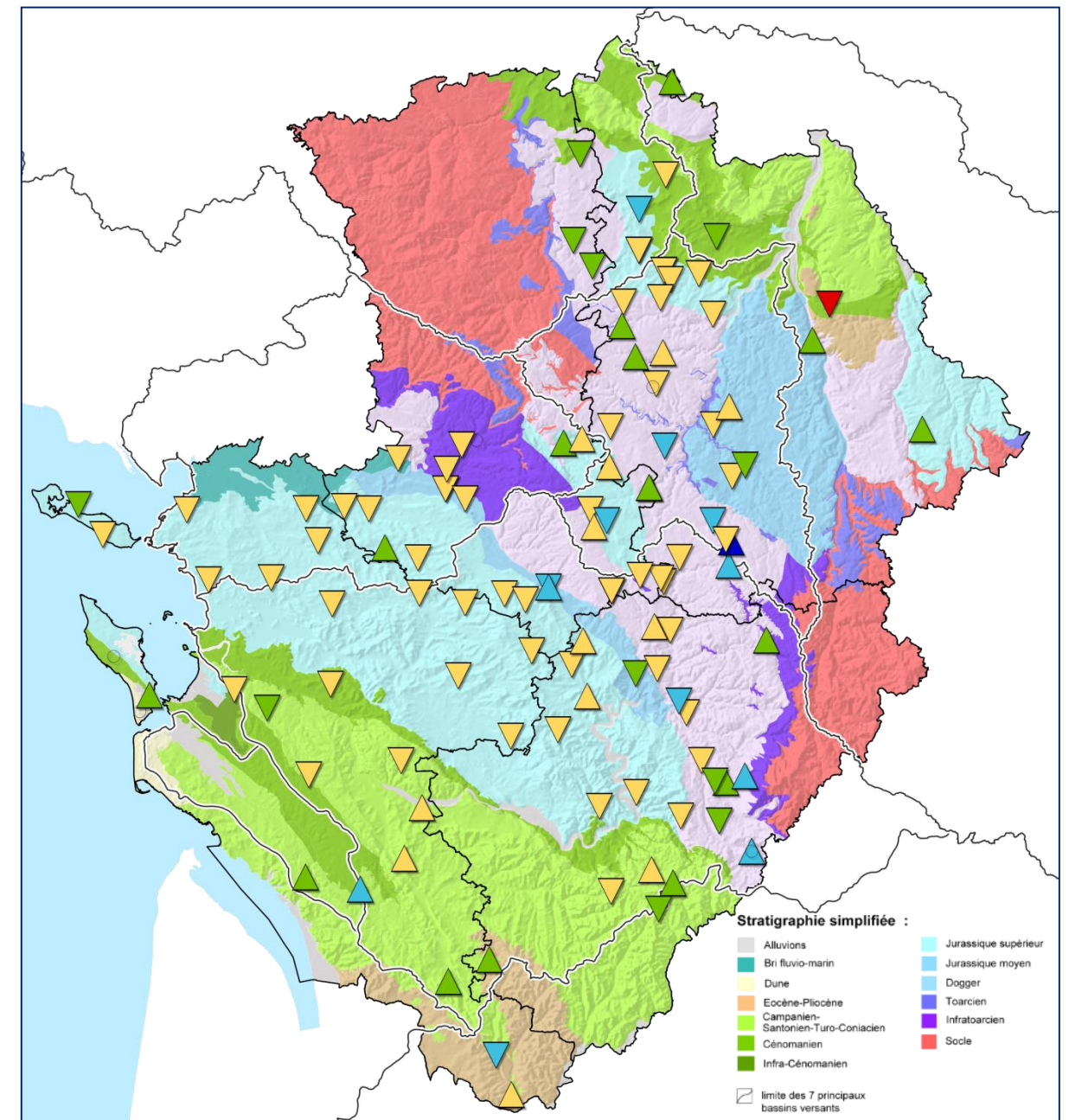
Situation des différents types de nappes en Poitou-Charentes au 31 décembre 2021



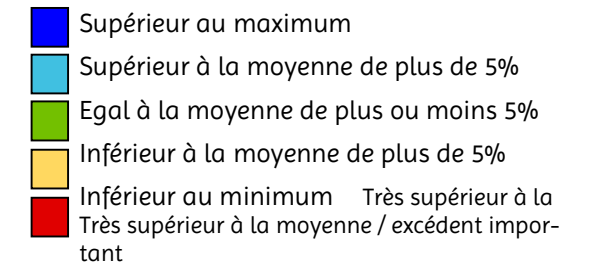
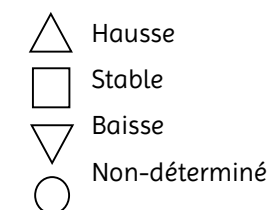
Situation des nappes par département au 31 décembre 2021



Carte représentant l'état des aquifères du secteur Poitou-Charentes au 31 décembre 2021



LEGENDE - Niveau piézométrique des stations de mesure par rapport :
- au mois précédent :
- à l'historique des mesures :



Pour en savoir plus ...

www.piezo-poitou-charentes.org

Consultez le site du réseau piézométrique Poitou-Charentes

DEBITS DES COURS D'EAU

Source des données : Banque HYDRO / DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département Hydrométrie et Prédiction des Crues ; Traitements : ARB NA.

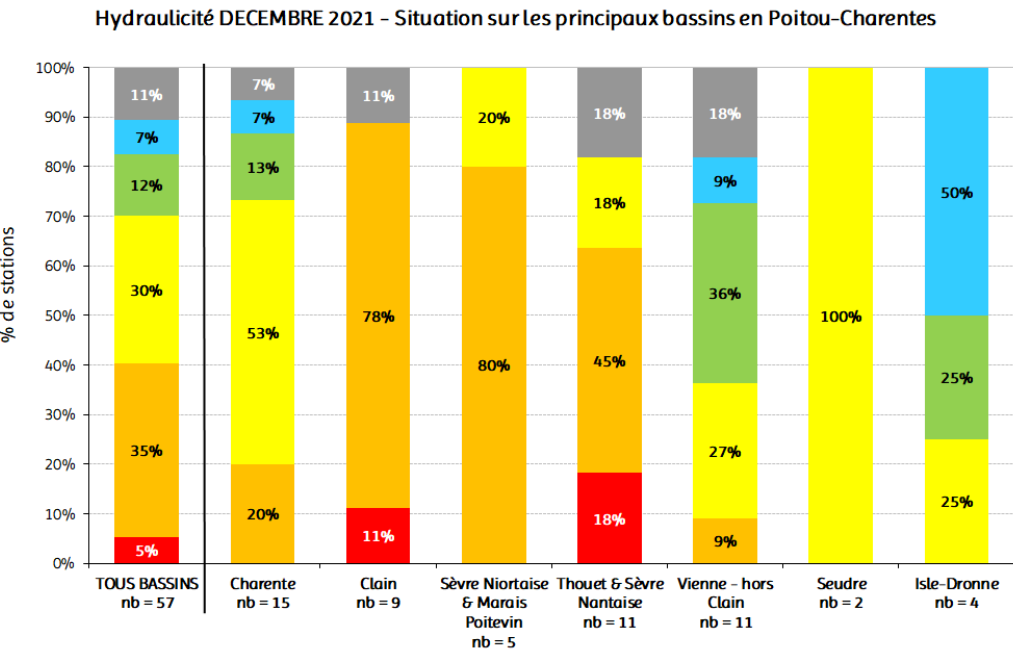
Le graphique et la carte de suivi de l'hydraulicité permettent de caractériser la situation de certains cours d'eau du Poitou-Charentes (57 stations sélectionnées), en comparant le débit moyen mensuel (moyenne des débits journaliers enregistrés ce mois-ci) au débit moyen mensuel interannuel (débit moyen du mois considéré calculé sur l'ensemble de l'historique des mesures de chaque station).

En décembre, on observe l'impact visible des pluies sur les débits journaliers, notamment en fin de mois. Les débits se sont maintenus au cours du mois sous le débit moyen mensuel, et sont passés au-dessus les quatre derniers jours.

Par conséquent, la quasi-totalité des stations du territoire a un débit moyen mensuel inférieur à leur moyenne interannuelle de décembre, hormis quelques stations des bassins de la Charente, de l'Isle-Dronne, et de la Vienne. Ces trois bassins présentent donc une situation moins défavorable.

A noter que des épisodes de crues ont été observés en fin de mois, notamment sur le bassin de la Vienne, de la Charente et de la Dronne. Il s'agissait d'un niveau d'alerte jaune correspondant à un risque de crue génératrice de débordements. Rappelons que les crues sont importantes pour la vie des milieux aquatiques et font parties intégrantes du cycle de l'eau.

Voir la carte de la page suivante pour le détail par station.



Légende Hydraulicité - Rapport entre le débit moyen mensuel et le débit moyen mensuel interannuel :

0 à 20% / 20 à 50% / 50 à 90% / 90 à 110% / 110 à 150% / > 150% / Indéterminé

Tableau de situation vis-à-vis du débit moyen mensuel sur 7 points nodaux du territoire

Station	DOE	DCR	Débit moyen mensuel		
			Déc. 2021	Déc. interannuel	Hydraulicité (%)
La Vienne à Ingrandes	21	16	141.89	177	80%
Le Clain à Poitiers [Pont-Neuf]	3	1.9	6.51	19.9	33%
Le Thouet à Montreuil-Bellay [Saint Eloi]	0.5	0.2	7.26	26.9	27%
La Sèvre Niortaise à Niort [La Tiffardière]	2	1.2	6.88	17.3	40%
La Dronne à Bonnes	2.6	1.8	32.30	27.4	118%
La Charente à Vindelle [Coursac]	3	2.5	21.64	46.3	47%
La Seudre à Saint-André-de-Lidon	0.1	0.025	0.58	1.14	51%

Unités : m³/s



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/liste-des-stations-debits/>

Suivez les débits quotidiennement

Zoom sur la centrale de Civaux

Sources : EDF, SPC Vienne Charente Atlantique ; traitements ARB NA.

La centrale de Civaux est située sur le bassin de la Vienne, entre les stations débitmétriques de Lussac-les-Châteaux (en amont) et de Cubord (en aval). Pour assurer son fonctionnement et en particulier le refroidissement de ses réacteurs, elle prélève de l'eau dans la Vienne.

La station de Lussac-les-Châteaux est un point nodal dont la valeur de DCR (Débit de Crise) est égale à 10 m³/s. La station de Cubord est la station débitmétrique de référence pour le suivi du fonctionnement de la Centrale. Selon l'Autorité de Sûreté Nucléaire (Décision du 2 juin 2009 *), « l'exploitant de la centrale prend toutes les dispositions pour garantir un débit moyen journalier minimum en Vienne à l'aval du rejet de la centrale supérieur à 10 m³/s ».

* Décision n° 2009-DC-0138 de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) du 2 juin 2009 fixant les prescriptions relatives aux modalités de prélèvements et de consommation d'eau et de rejets dans l'environnement des effluents liquides et gazeux des installations nucléaires de base n° 158 et n° 159 exploitées par Électricité de France (EDF-SA) sur la commune de Civaux.

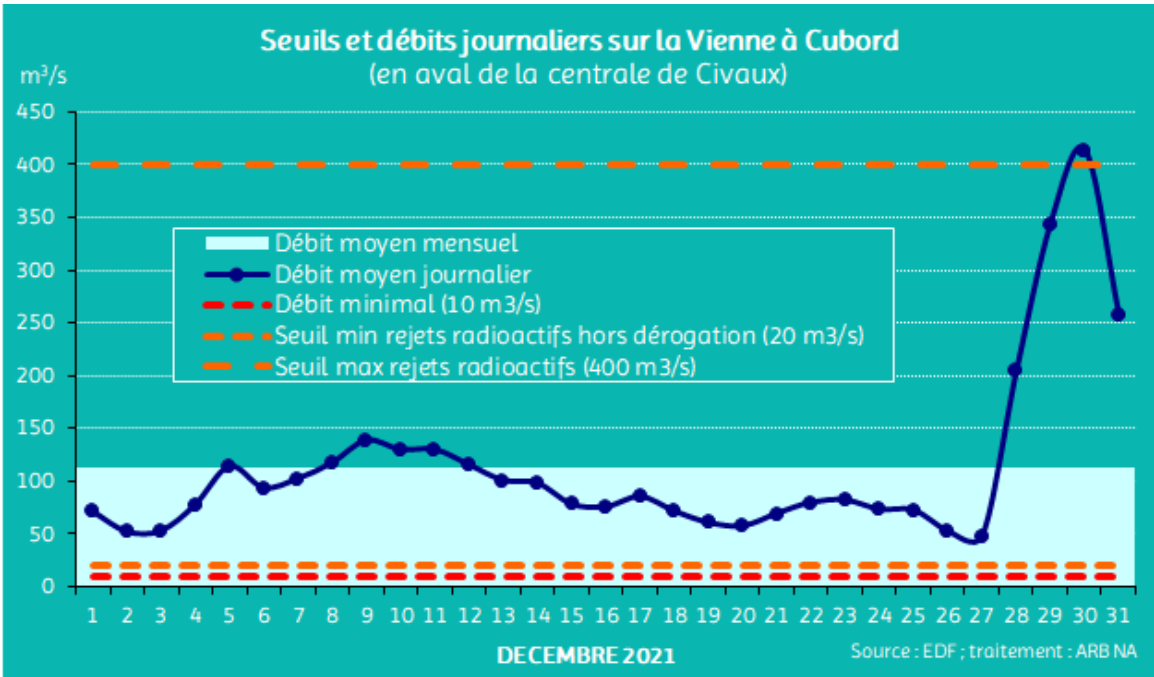


La centrale prélève avec ses deux réacteurs en fonctionnement et à pleine puissance un total de 4 m³/s, dont 2 m³/s sont restitués à la Vienne. En outre, les conditions de rejet d'effluents radiochimiques font l'objet d'une réglementation imposant un débit minimal et maximal. Ils sont autorisés lorsque le débit de la Vienne mesuré à Cubord est compris entre 20 et 400 m³/s. Toutefois lorsque le débit de la Vienne est compris entre 20 et 27 m³/s, les rejets donnent lieu à une information de l'ASN. Un régime dérogatoire permet également dans certaines conditions strictes et avec l'accord de l'Autorité de sûreté nucléaire de réaliser des rejets entre 10 et 20 m³/s. Lorsque les conditions de rejet ne sont pas réunies, la centrale stocke ses effluents dans des réservoirs spécifiques.

Débits de la Vienne – dernières données du mois :

- à Cubord (station débitmétrique de référence) = 256,87 m³/s
- à Lussac-les-Châteaux = 274 m³/s

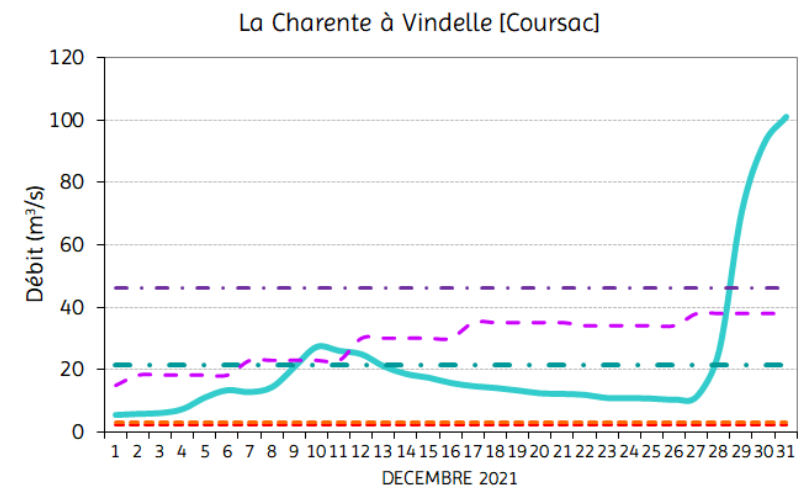
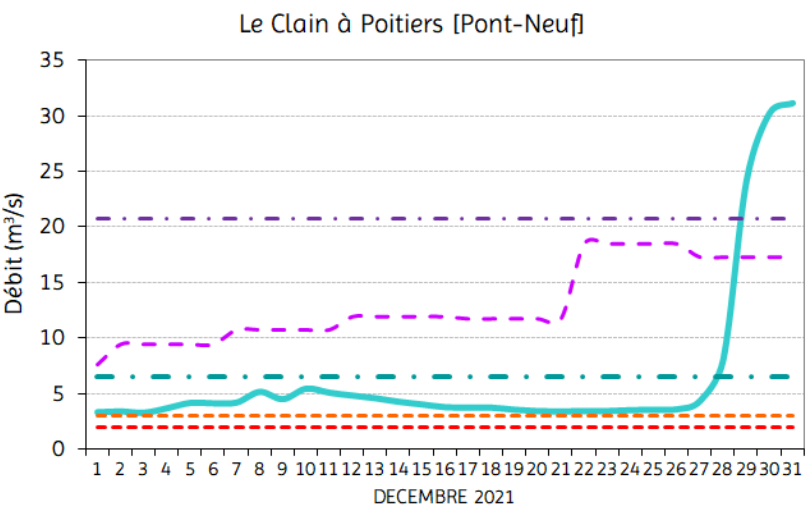
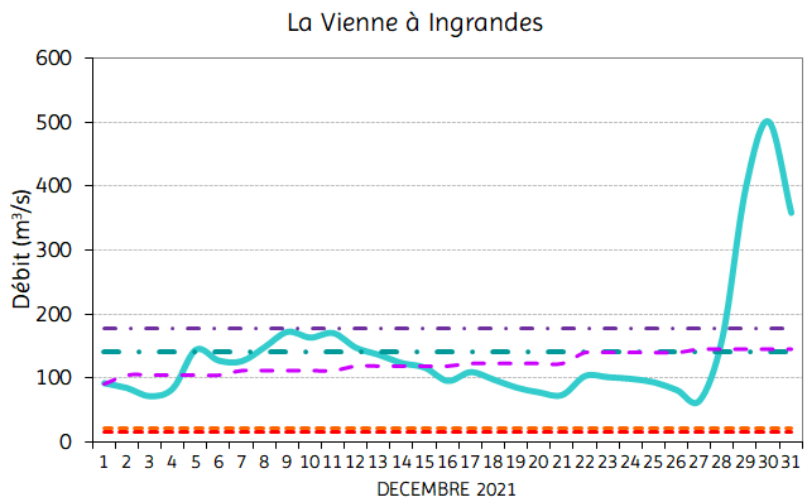
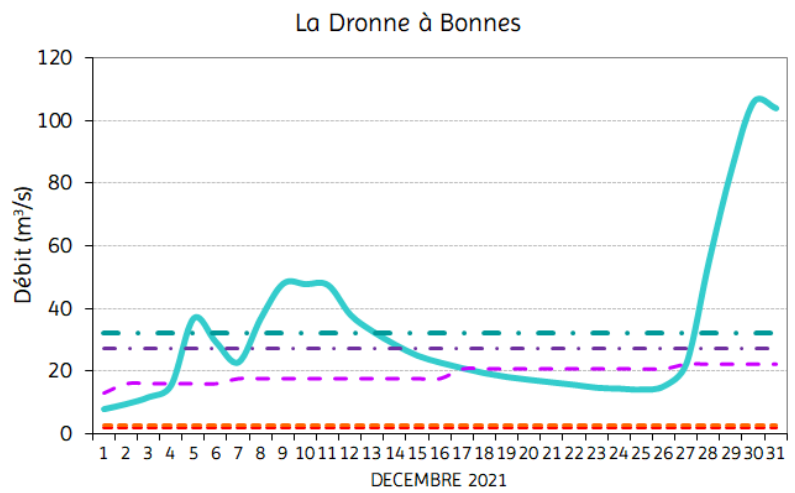
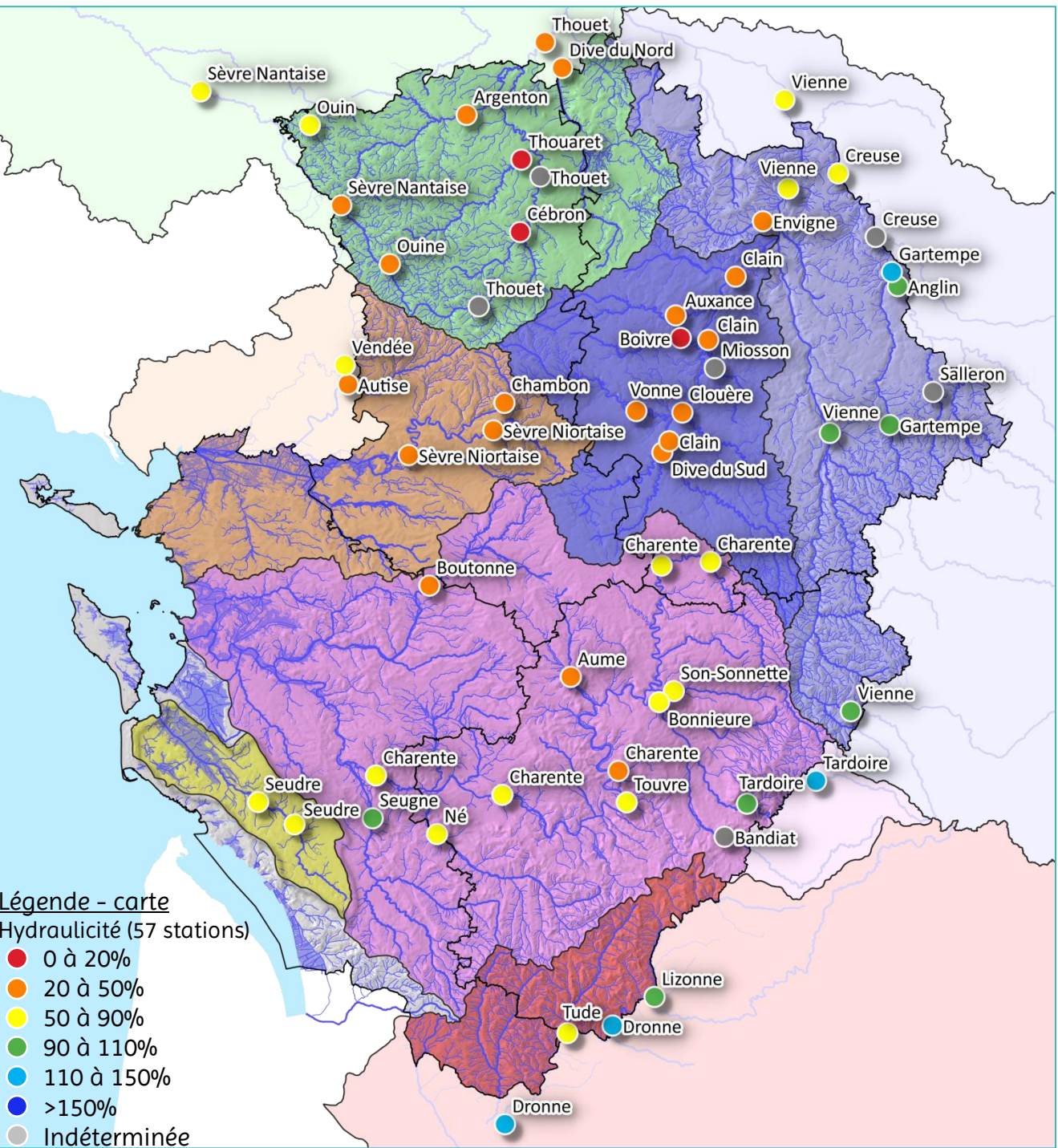
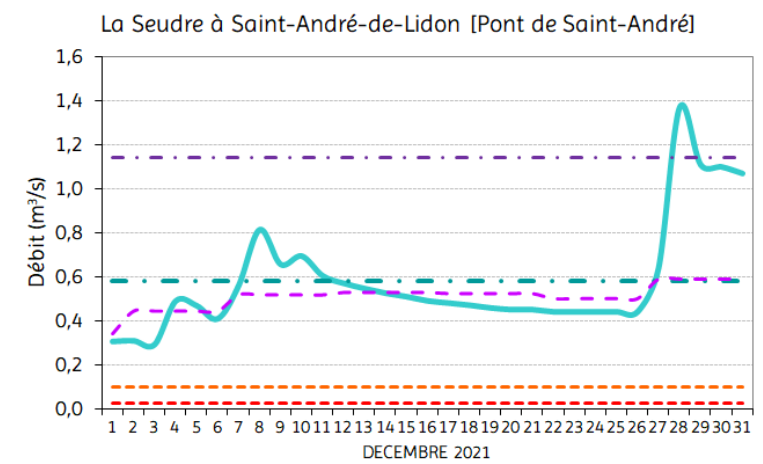
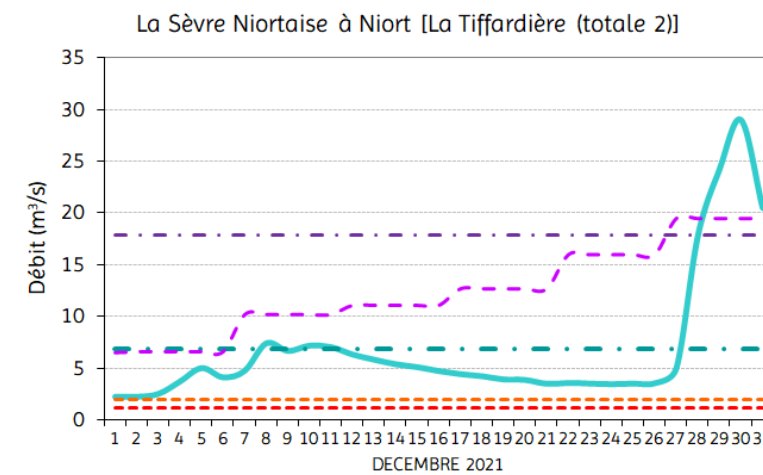
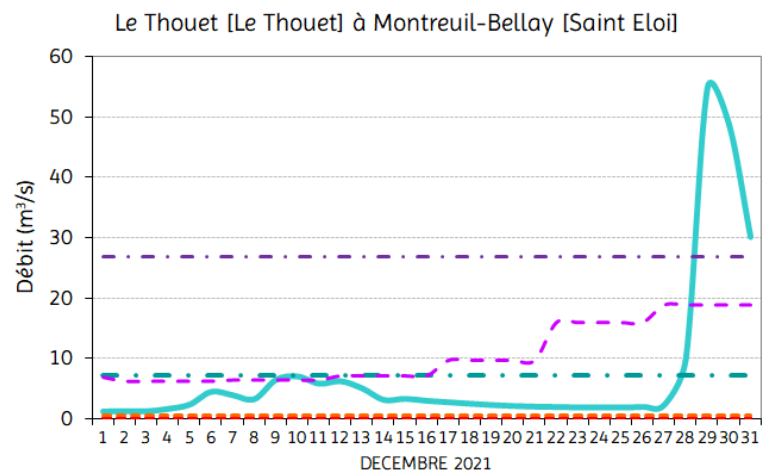
Le débit moyen journalier de la Vienne a été supérieur à 10 m³/s en décembre, autorisant la centrale à fonctionner. De même, il a été supérieur au seuil minimal de 20 m³/s, débit autorisant les rejets, et supérieur au seuil maximal de 400 m³/s le 30 décembre.



Pour en savoir plus ...

<https://www.edf.fr>

Consultez le site d'EDF « Surveillance et mesures, site de Civaux »



L gende - graphiques d bits du mois

- D bit journalier
- D bit m dian
- D bit moyen mensuel
- D bit moyen mensuel interannuel
- D bit Objectif d' tiage (DOE)
- D bit de Crise (DCR)

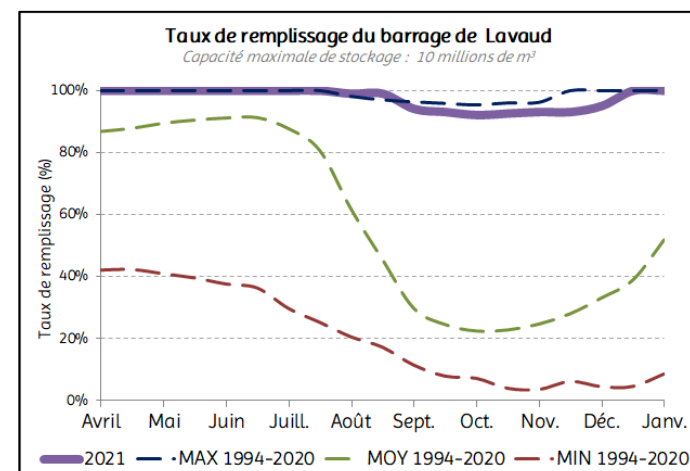
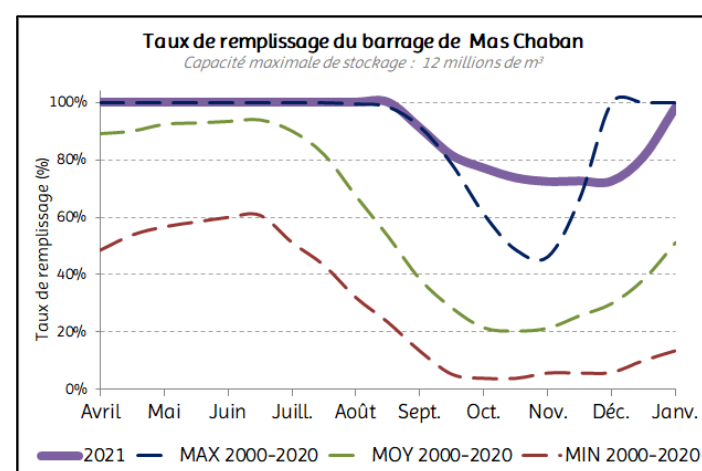
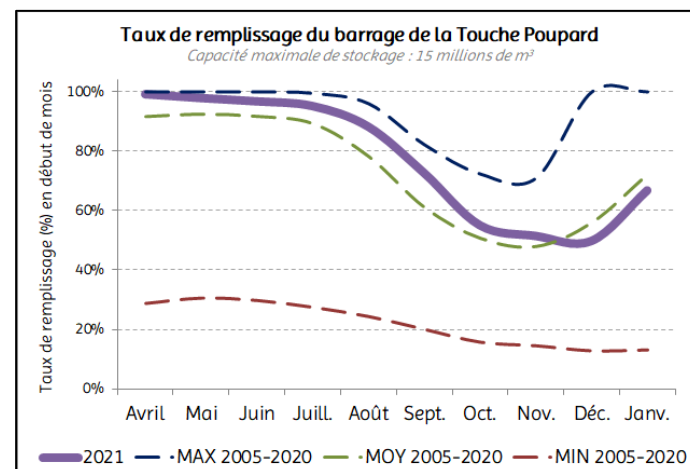
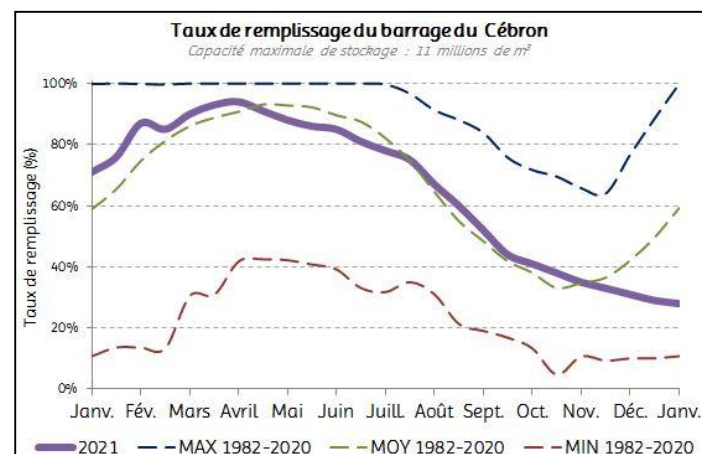
Donn es source : Banque HYDRO - producteurs : services d'hydrom trie et de pr vision des crues, DREAL Nouvelle-Aquitaine. Traitements et conceptions graphiques : ARB NA

TAUX DE REMPLISSAGE DES BARRAGES-RÉSERVOIRS

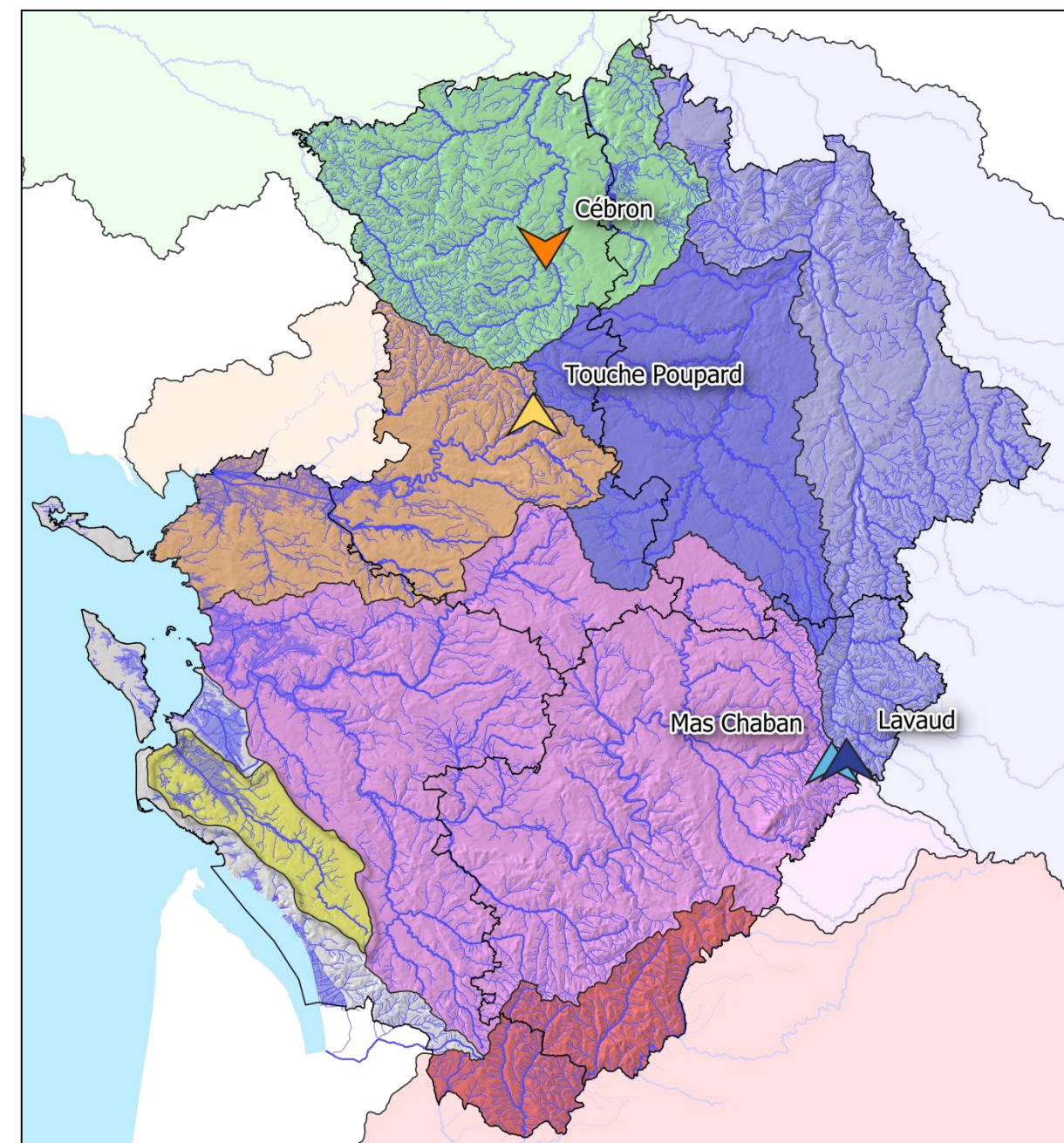
Sources : SPL des eaux du Cébron et de la Touche-Poupard, EPTB Charente ; traitements ARB NA.

En lien avec les conditions pluviométriques favorables de l'automne-hiver 2020-2021 trois des grands barrages-réservoirs étaient intégralement remplis à début février 2021 (Lavaud, Mas Chaban et Touche Poupard).

Début décembre, en Deux-Sèvres, le taux de remplissage de la Touche Poupard est en hausse, et celui du Cébron en baisse ; ils sont et inférieurs à leur moyenne (respectivement, 67% et 28%). En Charente, le barrage de Lavaud est rempli et celui de Mas-Chaban aussi quasiment (98%).



Carte représentant l'état de remplissage des quatre grands barrages-réservoirs du secteur Poitou-Charentes fin décembre 2021- début janvier 2022



LEGENDE - Taux de remplissage des barrages-réservoirs :

- par rapport au mois précédent :	- par rapport à l'historique des mesures:
▲ Hausse	Supérieur ou égal au maximum
◊ Stable	Supérieur à la moyenne de plus de 5 %
▼ Baisse	Egal à la moyenne de plus ou moins 5 %
○ Non déterminé	Inférieur à la moyenne de plus de 5 %
	Inférieur à la moyenne de plus de 25%
	Inférieur au minimum
	Non déterminé



Pour en savoir plus ...

<http://www.fleuve-charente.net/les-donnees-sur-leau>

Suivez le remplissage des retenues en Charente sur le site de l'EPTB Charente

<http://spl-cebron.fr/>

Informations sur le barrage du Cébron sur le site de la SPL

ETAT DES MILIEUX AQUATIQUES

Sources : Office français de la Biodiversité (OFB), fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique (16, 17, 79, 86), Syndicat du Bassin Versant du Né et Syndicat Mixte des bassins Antenne, Soloire, Romède et Coran (SYMBA) ; traitements ARB NA.

Observatoire National Des Etiages (ONDE)

Dans le cadre du réseau de l'Observatoire National Des Etiages (ONDE), caractérisant les écoulements des petits cours d'eau, des campagnes mensuelles de suivi usuel ont lieu en fin de mois, de mai à septembre, tandis que la fréquence du suivi complémentaire est laissée à l'appréciation des acteurs locaux. Les suivis complémentaires contribuent à une meilleure gestion de situations jugées sensibles.

Les observations caractérisent les écoulements des cours d'eau selon quatre modalités différentes :

- classe 1a = écoulement visible acceptable ;
- classe 1f = écoulement visible faible ;
- classe 2 = écoulement non visible ;
- classe 3 = assec.

Une campagne ONDE complémentaire s'est déroulée fin décembre dans les Deux-Sèvres. Elle permet de constater qu'à l'échelle de ce département :

- 54% des cours d'eau sont en « écoulement visible acceptable » (classe 1a)
- 38% ont un « écoulement visible faible » (classe 1f)
- 2% ont un « écoulement non visible » (classe 2)
- 7% sont en « assec » (classe 3)

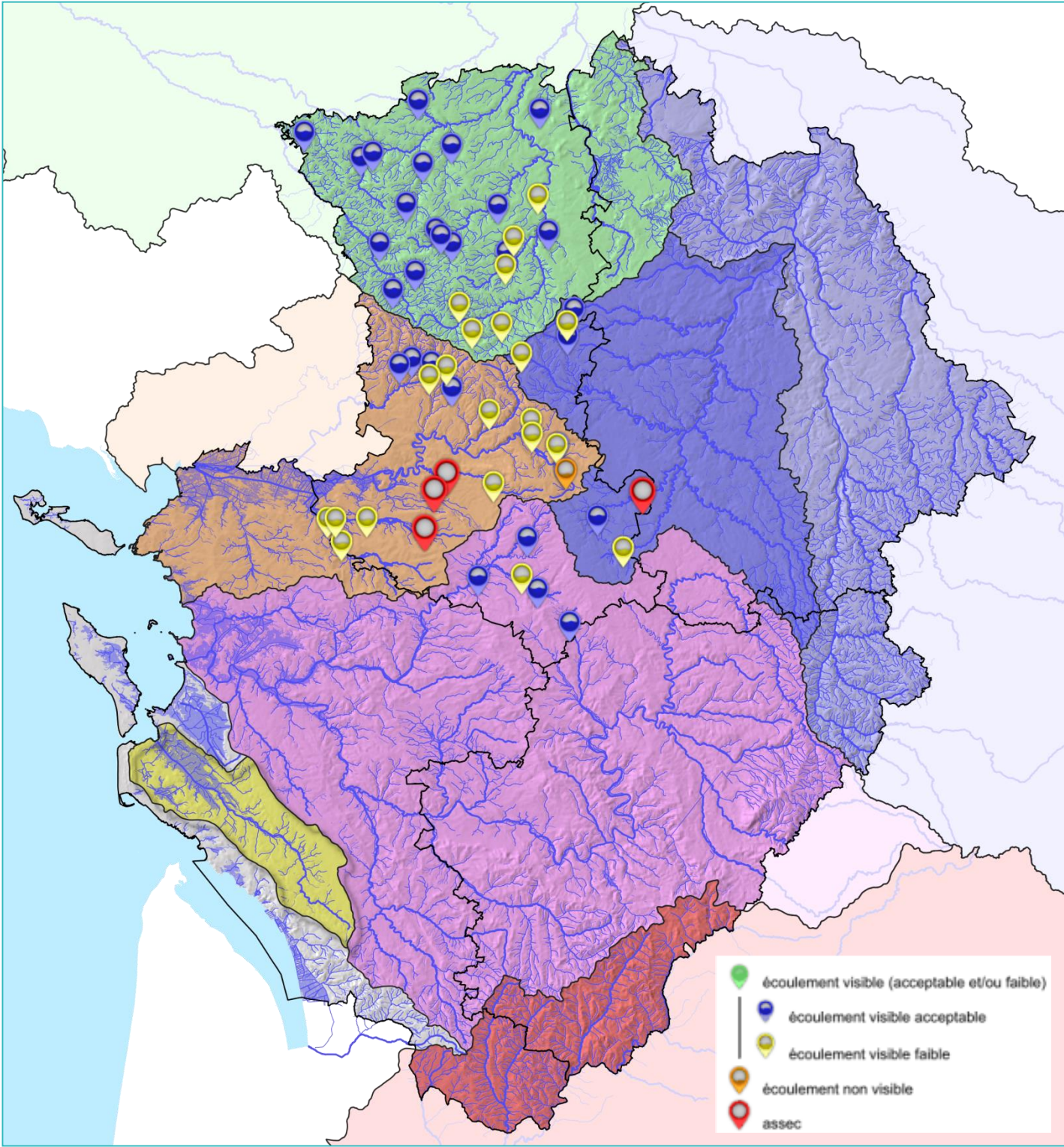
La situation s'améliore en décembre pour ce département, et son indice ONDE remonte à 9.2. Plus de la moitié des stations de suivi ont un écoulement visible acceptable.

Tableau des résultats de la campagne complémentaire ONDE de fin décembre 2021

	Charente		Charente-M.		Deux-Sèvres		Vienne		Poitou-C.	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
stations classe 1a "écoulement visible acceptable"	-	-	-	-	30	54%	-	-	-	-
stations classe 1f "écoulement visible faible"	-	-	-	-	21	38%	-	-	-	-
stations classe 2 "écoulement non visible"	-	-	-	-	1	2%	-	-	-	-
stations classe 3 "assec"	-	-	-	-	4	7%	-	-	-	-
Total stations	-	-	-	-	56	100%	-	-	-	-
Indice ONDE *	-		-		9.2		-		-	

* Indice ONDE : cet indicateur varie de 0 à 10. 0 correspond à une situation où toutes les stations d'un département sont à sec, et 10 correspond à une situation où toutes les stations présentent un écoulement continu. Il est calculé de la manière suivante : $(5 * N2 + 10 * N1) / N$; avec N = nombre total de stations, N1 = nombre de stations en écoulement continu et N2 = nombre de stations en écoulement interrompu.

Carte du suivi de l'écoulement des cours d'eau de l'Observatoire National des Etiages en Poitou-Charentes
Campagne complémentaire du 23 décembre 2021



Pour en savoir plus ...

<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivi-des-ecoulements/>

Consultez l'ensemble des résultats des campagnes ONDE précédentes sur le site de l'ARB NA : Outils > Suivi des écoulements > Le suivi des écoulements en ponctuel par l'OFB

LES MESURES DE RESTRICTION

Sources : Préfectures de la Charente, de la Charente-Maritime, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Vendée

Après la phase de consultation du public, la majorité des **arrêtés cadre 2021** du territoire ont été signés par les préfets et sont rentrés en application début avril. Ils définissent le cadre des dispositions à mettre en œuvre en matière de gestion des situations de crise liées à l'apparition d'une sécheresse ou d'un risque de pénurie d'eau. Chaque arrêté précise la période pour laquelle les plans d'alerte sont valables. Cette durée d'application est ensuite subdivisée en deux périodes distinctes. En effet, afin d'anticiper une dégradation des ressources, au sein de chaque bassin, une gestion de printemps (de début avril à mi-juin) est appliquée avec des seuils plus élevés que durant la gestion d'été. Cette gestion a pour objectif de, si besoin, limiter la baisse significative des niveaux des ressources, par la mise en place de mesures suffisamment tôt dans l'année.

La période d'application de ces arrêtés cadre 2021 prend fin au 31 octobre 2021.

Les mesures en vigueur en décembre

A fin décembre 2021, **les manœuvres des vannes** et empellements des ouvrages de retenues pouvant modifier le régime hydraulique des cours d'eau sont interdits en Deux-Sèvres et Vienne. Le **remplissage des plans d'eau et des retenues, est toujours interdit** dans les **départements de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime**. *Pour plus de détails, consultez les arrêtés ci-dessous.*

Charente-Maritime

[Arrêté du 26 novembre 2021](#) portant interdiction de remplissage, ou de maintien du niveau des retenues et plans d'eau à usage d'irrigation agricole dans le département de la Charente-Maritime sur les périmètres de tous les OUGC.

Deux-Sèvres

[Arrêté du 28 octobre 2021](#) portant interdiction de remplissage des réserves d'irrigation et des plans d'eau dans le département des Deux-Sèvres. Les manœuvres d'ouvrages hydrauliques, hors ouvrages faisant l'objet du règlement d'eau des ouvrages structurants dans le Marais poitevin, sont par ailleurs interdites.

[Arrêté du 23 décembre 2021](#) portant prorogation des limitations de différents usages de l'eau : interdiction du prélèvement d'eau en vue du remplissage, ou du maintien du niveau, des retenues d'eau à usage d'irrigation agricole et de tous les plans d'eau. Les manœuvres d'ouvrages hydrauliques, hors ouvrages faisant l'objet du règlement d'eau des ouvrages structurants dans le Marais poitevin, sont par ailleurs interdites.

Vienne

L'arrêté 2021_DDT_SEB_500 du 29 juillet interdisant le remplissage des plans d'eau à partir des cours d'eau, par prélèvement par pompage, forage, prise d'eau par dérivation ou alimentation gravitaire (à l'exception de ceux pour lesquels un débit réservé est défini dans l'arrêté individuel d'autorisation de plan d'eau), prolongé une première fois jusqu'au 30 novembre par l'arrêté 2021_DDT_SEB_655 du 28 octobre, est de nouveau prolongé jusqu'au 9 janvier 2022 par [l'arrêté 2021_DDT_SEB_690 du 25 novembre 2021](#).

L'arrêté 2021_DDT_SEB_499 du 29 juillet interdisant la manœuvre des vannes et empellements des ouvrages de retenue pouvant modifier le régime hydraulique des cours d'eau, sur tous les cours d'eau du département de la Vienne, sauf en cas d'inondations, prolongé une première fois jusqu'au 30 novembre par l'arrêté 2021_DDT_SEB_656 du 28 octobre, est de nouveau prolongé jusqu'au 9 janvier 2022 par [l'arrêté 2021_DDT_SEB_691 du 25 novembre 2021](#).



Pour en savoir plus ...

<http://info-restrictions.eau-nouvelle-aquitaine.fr/>

Site dédié aux mesures de restrictions et au suivi de la ressource sur sa commune



L'Auxance à Chasseneuil du Poitou (86), le 9 janvier 2022. Photo : ARB NA



L'Auxance à Chasseneuil du Poitou (86), le 9 janvier 2022. Photo : ARB NA



La Boivre à Poitiers (86), le 9 janvier 2022. Photo : ARB NA

Situation Hydro

Secteur Poitou-Charentes & Marais Poitevin

Bulletin n°196 – Décembre 2021



Ce document est consultable, téléchargeable dans son intégralité,
et également disponible au format vidéo sur le site de l'ARB NA
Rubrique : Publications > Bulletins mensuels de situation hydrologique (BSH)
<http://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/bulletins-mensuels-de-situation-hydrologique-bsh/>

Consulter les bulletins de situation hydrologique
sur les autres territoires de la Nouvelle-Aquitaine sur le site de l'ARB NA.
Rubrique : Outils > Suivis quantitatifs de la ressource en eau en Nouvelle-Aquitaine
<https://www.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr/suivis-quantitatifs-de-la-ressource-en-eau-en-nouvelle-aquitaine/>

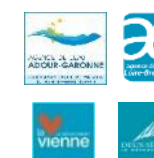
**Agence Régionale de
la Biodiversité
Nouvelle-Aquitaine**



**Action financée par la
Région Nouvelle-Aquitaine**



Avec le concours financier de
l'Union Européenne (fonds FEDER)



Et la participation de :
Agence de l'eau Adour-Garonne
Agence de l'eau Loire-Bretagne
Département de la Vienne
Département des Deux-Sèvres

Bulletin n°196–Décembre 2021